

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 25 mars 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 26 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 19 mars 2024 s'est réuni le Lundi 25 mars 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints, FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, MARTIN Dominique, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FEYRIT Jean-Claude, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, GUILBAUD Valérie, HAY Florence.

Pouvoirs : de FEYRIT Jean-Claude à FEYRIT Pierre, de BOULITEAU Bernard à CILLIERES Charles, de GASSER Anne-Laure à LE BRIS Alain, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de HAY Florence à FRANCIS Stéphane

C.41

Convention de Labellisation SO MOBILITE structure BIJ Info jeunes de Marmande

La ville de Marmande a développé depuis 2018 un guichet de la mobilité européenne au sein de la structure Information Jeunesse du BIJ de Marmande. Pour mener à bien cette mission, la structure intègre régulièrement de nouveaux dispositifs, qui permettent d'optimiser la qualité des informations à la mobilité internationale des jeunes, familles, professionnel du Territoire.

Le BIJ est Labellisé Eurodesk depuis 2016, il s'agit d'une plateforme officielle de la commission européenne qui propose des formations continues pour les référents, des informations et de la documentation sur les opportunités européennes destinées aux jeunes et à ceux qui travaillent auprès des jeunes.

Il est proposé d'intégrer cette année **un nouveau dispositif, « SO MOBILITE »**, afin de diversifier l'offre de services du BIJ et de monter en compétence. Ce programme comme celui d'Eurodesk est géré par le CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse) Nouvelle-Aquitaine. A ce jour sur le Lot et Garonne seule la maison de l'Europe à Agen est Labellisée.

« SO mobilité » est une plateforme de prise de rendez-vous facilitant l'accès à l'information des jeunes jusqu'à 35 ans dans divers domaines : études, stages, jobs étrangers, vacances, volontariat etc...

La nouvelle animatrice de projets européens sera formée à l'utilisation de ce nouvel outil et deviendra l'opératrice référente du programme « SO mobilité » du Territoire Marmandais. Cette formation est entièrement prise en charge par le CRIJ.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

- Décide** de signer la convention de labellisation relative aux opérateurs/Opératrice « SO Mobilité » en Nouvelle Aquitaine avec le CRIJ.
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents à ce programme.

Votants : 31 - Abstention : 00 - Exprimés : 31 -
Contre : 00 Pour : 31 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 25 mars 2024

Le secrétaire de séance
Alain LE BRIS



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 28/03/2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 28/03/2024

Le Secrétaire de séance
Alain LE BRIS



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

